

## Conditions générales pour le client de la promotion d'un crédit pour recharge publique du Cadillac LYRIQ

Cette « promotion » est offerte aux personnes résidant au Canada qui achètent ou louent un Cadillac LYRIQ 2023 ou 2024 neuf auprès d'un concessionnaire General Motors participant au Canada. La promotion est assujettie aux définitions, aux qualifications, aux limites et aux exigences énoncées dans les présentes « conditions générales ».

**DÉFINITIONS** : Dans le cadre des présentes conditions générales, « vous », « votre » et « client » se rapportent à l'acheteur ou au locataire du véhicule admissible indiqué sur les bons de commande de l'établissement concessionnaire.

« GM », « nous », « notre » et « nos » se rapportent à la Compagnie General Motors du Canada, une société maintenue en vertu des lois de la province de la Nouvelle-Écosse, avec des bureaux situés au 500 rue Wentworth O, Oshawa (Ontario) L1J 0C5. De plus, certains mots et certaines phrases sont définis comme suit :

**Durée de la promotion** : Du 28<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 décembre 2024, ou jusqu'à épuisement des stocks de crédits FLO, selon la première éventualité, sauf si GM décide de prolonger.

**Véhicule admissible** désigne un Cadillac LYRIQ 2023 ou 2024 neuf acheté ou loué auprès d'un établissement concessionnaire participant situé au Canada.

**Établissement concessionnaire participant, concessionnaire participant ou concessionnaire** désignent un établissement concessionnaire de véhicules automobiles située au Canada autorisée par écrit par GM à annoncer et à vendre des véhicules électriques Cadillac neufs.

**FLO** désigne Services FLO Inc., une société constituée en vertu de la **Loi canadienne sur les sociétés par actions** qui a des bureaux au 2800, rue Louis-lumière, bureau 100, Québec (Québec) G1P 0A4, l'organisme qui possède et exploite un réseau de recharge de véhicules électriques et qui collabore avec d'autres fournisseurs de services pour véhicules électriques (FSVÉ), chacun étant un **FSVÉ tiers**, afin de fournir l'accès à de tels réseaux de FSVÉ tiers grâce à des accords d'interopérabilité.

**Crédit FLO** désigne un crédit unique de 750 \$ CA qui peut être utilisé par un client admissible sur le réseau de recharge des véhicules électriques de FLO ou sur de semblables réseaux de recharge de tiers accessibles aux clients de FLO (« **services de recharge de véhicules électriques** »). Veuillez prendre note que si vous utilisez le crédit FLO aux États-Unis, votre achat de services de recharge de véhicule électrique sera en dollars américains et un taux de change sera appliqué à votre crédit FLO. Pour trouver une station de recharge FLO, [cliquez ici](#). Il y a 5 500 crédits FLO de disponibles au départ de la promotion.

**CRÉDIT POUR RECHARGE PUBLIQUE** : Une fois que vous aurez acheté ou loué un véhicule admissible, vous aurez la possibilité de participer à la présente promotion ou à la promotion d'installation d'une borne de recharge à domicile de GM. Pour tout achat ou toute location d'un véhicule admissible, vous ne pouvez participer qu'à la présente promotion ou à la promotion d'installation d'une borne de recharge à domicile, pas aux deux. Si vous choisissez de participer à la présente promotion, votre concessionnaire participant enverra votre prénom et votre nom, votre code postal et votre adresse

électronique à FLO et à GM. Vous devez faire votre choix dans les sept (7) jours suivant la date de livraison de votre véhicule.

Si vous choisissez la présente promotion, vous recevrez un courriel de FLO vous indiquant comment réclamer le crédit de FLO et, si vous n'en avez pas déjà un, comment créer un compte FLO. Vous devez avoir un compte FLO pour échanger le crédit de FLO. En créant un compte FLO ou en réclamant le crédit FLO, vous acceptez les conditions d'utilisation du [site Web FLO](#), ainsi que la [politique de confidentialité](#) et les [conditions d'utilisation du conducteur](#) (conjointement, les « **conditions de FLO** »), en plus de la présente entente.

GM peut également recevoir des renseignements rendus anonymes qui ne nous permettent pas de vous identifier en ce qui a trait à l'échange de crédits de FLO, y compris le solde restant, le code postal/ZIP des stations de charge où les crédits de FLO sont utilisés, la quantité d'électricité consommée par séance (kWh distribués), l'heure de début et de fin de la séance de recharge, la durée de la séance de recharge et le coût de la séance. GM peut utiliser les renseignements qu'elle reçoit relativement à la présente promotion aux fins de l'administration de cette promotion, de la promotion d'installation d'une borne de recharge à domicile et des autres promotions de GM, ainsi que pour améliorer des produits et des services, y compris une meilleure compréhension de l'utilisation de l'infrastructure de recharge publique par les conducteurs de véhicules électriques, le tout, conformément à la [politique de confidentialité de GM](#).

Votre utilisation du crédit de FLO est assujettie aux conditions de FLO.

Le crédit de FLO n'a pas de date d'échéance. Pour vérifier le solde de vos crédits FLO, connectez-vous à votre compte FLO soit dans l'application FLO (et consultez la section « Mes cartes »), soit au <https://account.flo.ca/>. Les achats effectués avec votre crédit de FLO ne peuvent pas être retournés. Les crédits de recharge ne sont pas remboursables contre de l'argent comptant, sauf si la loi l'exige, et ne peuvent être i) utilisés pour effectuer un paiement sur un compte de crédit, ii) utilisés pour acheter une carte RFID FLO, ou iii) échangés contre des biens ou des services autres que les véhicules électriques. Services de recharge aux bornes de recharge FLO.

**ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL :** En participant à la promotion, chaque client accepte pleinement et sans condition les présentes conditions générales comme règlement officiel de la promotion et convient en outre que les décisions de GM en ce qui a trait à la présente promotion sont sans appel et exécutoires pour toutes les questions liées à la promotion. Les présentes conditions générales constituent une entente (la présente « **entente** ») entre GM et le client. Elles constituent l'intégralité de l'entente entre les parties relativement à son objet et remplacent toutes les ententes et tous les accords antérieurs, qu'ils soient écrits ou non, et ne visent pas à conférer à toute personne autre que les parties, y compris tout créancier, des droits ou des recours en vertu des présentes.

**CONDITIONS GÉNÉRALES/DÉCHARGE :** En participant à la présente promotion, chaque client, accepte a) de dégager de toute responsabilité et à tenir franc de tout préjudice GM, le concessionnaire, FLO, ainsi que leurs sociétés affiliées, sociétés mères, filiales, agences de publicité et de promotion respectives, de même que leurs administrateurs, dirigeants, employés, représentants et mandataires anciens et actuels respectifs, et de toute responsabilité à l'égard de blessures, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit, envers des personnes ou des biens (y compris, mais sans s'y limiter, le décès, les réclamations fondées sur les droits à la publicité, la diffamation ou l'atteinte à la vie privée, ainsi que toute

réclamation fondée sur une violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers), découlant, en tout ou en partie, directement ou indirectement, de votre participation à la présente promotion. Sans limiter la portée ce qui précède, vous convenez que GM n'est en aucun cas responsable des dommages subis, causés ou entraînés en raison de votre utilisation ou de votre mauvaise utilisation du crédit de FLO ou de postes de recharge publics en général. Le défaut de GM de faire appliquer une disposition des présentes conditions générales ne doit pas être interprété comme constituant une renonciation à cette disposition. GM peut annuler, mettre fin à ou suspendre la présente promotion à sa seule discrétion.

**Lois qui s'appliquent :** Le présent article s'applique dans toute la mesure permise par les lois qui s'appliquent, et il ne s'applique pas aux personnes qui résident au Québec. Toute préoccupation ou question se rapportant à l'élaboration, à la validité, à l'interprétation et au caractère exécutoire des présentes conditions générales, des droits et des obligations du client ou des droits et obligations de GM relativement à la promotion, est régie et interprétée selon les lois de la province de l'Ontario, sans donner effet à des règles sur le choix de loi applicable ou de conflit de droit (que ce soit dans la province de l'Ontario ou dans tout autre territoire) qui pourraient entraîner l'application des lois de tout territoire autre que la province de l'Ontario.

**Fausse déclaration et fraude :** Votre participation à la promotion peut être annulée par GM, à son entière discrétion, si vous dissimulez des faits ou des circonstances importantes ou faites une fausse déclaration, y compris, mais sans s'y limiter, vos renseignements personnels ou le véhicule admissible requis pour participer à la promotion.

**Non transférable :** Un client admissible ne peut céder ni transférer ses droits en vertu de la promotion en tout temps. Les droits en vertu de la promotion ne peuvent être transférés à tout acheteur ou locataire subséquent, ou à toute autre personne ou entité à qui le véhicule admissible est transmis par effet de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, la reprise de possession, le décès ou comme cadeau.

**Répercussions fiscales :** Tout bénéfice obtenu en vertu de la présente promotion peut être assujéti à des taxes fédérales, provinciales, territoriales ou locales. Si vous avez des questions au sujet des répercussions fiscales de la présente promotion, veuillez communiquer avec un conseiller fiscal.